

Certificat de spécialisation Acoustique du bâtiment pour le bureau d'étude

Présentation

Publics / conditions d'accès

Ce certificat est finançable via [votre compte CPF](#)

Bac +2

La formation "Acoustique du bâtiment pour le bureau d'étude" s'adresse à des personnes de niveau Bac+2 (DUT, BTS audiovisuel) ou Bac+3 (licence générale et professionnelle) souhaitant se réorienter ou se spécialiser dans le domaine de l'acoustique des salles et du bâtiment, en recherche d'insertion dans le domaine des bureaux d'études en acoustique. Elle vise à favoriser l'intégration professionnelle en tant que technicien qualifié au sein des bureaux d'études en acoustique. Cette formation est également ouverte aux étudiants en école d'architecture souhaitant compléter leur formation avec une expertise en acoustique.

Objectifs

Ce bloc permettra, en s'adossant sur deux unités d'enseignements, de fournir les bases théoriques, la méthodologie et les compétences nécessaires pour travailler au sein d'un bureau d'étude spécialisé en acoustique du bâtiment.

Cette formation aborde les différentes problématiques rencontrées dans le domaine de l'acoustique des salles et du bâtiment, en mettant l'accent sur la modélisation prévisionnelle, la prescription corrective, le diagnostic, l'analyse et la vérification conformément aux réglementations en vigueur :

- Acquérez des connaissances théoriques et méthodologiques essentielles pour travailler en bureau d'étude
- Explorez les différentes problématiques liées à l'acoustique des salles et du bâtiment
- Développez des compétences nécessaires pour réaliser des calculs, établir des diagnostics et proposer des solutions relatives aux caractéristiques acoustiques d'un espace, tout en comprenant les grands principes des mécanismes de perception sonore, de l'effet du bruit sur l'homme et des normes régissant l'acoustique des salles et du bâtiment.

La formation vous permettra de comprendre les phénomènes liés au rayonnement acoustique dans des environnements clos, d'effectuer des calculs basés sur des théories statistiques pour résoudre des problèmes d'acoustique des salles, diagnostiquer et proposer des solutions relatives aux caractéristiques acoustiques d'une salle (temps de réverbération, isolation, niveaux sonores), comprendre les mécanismes de perception auditive et les effets du bruit sur l'homme, conformément aux réglementations et normes en vigueur. La prise en compte des phénomènes acoustiques dans le bâtiment couvre de larges champs d'expertise : modélisation prévisionnelle et prescription corrective, diagnostic et analyse, vérification et contrôle, établissement de cahiers des charges... Les bureaux d'études en acoustique regroupent des acousticiens qualifiés pour intervenir sur ces tâches et concernent aussi bien des postes de technicien que d'ingénieur. Le développement actuel de la réglementation et des certifications, notamment en matière d'isolation phonique et de réduction des nuisances sonores, montrent bien l'enjeu que représente l'acoustique dans le domaine de la construction et de l'environnement.

Mis à jour le 02-02-2024



Code : CS13000A

12 crédits

Certificat de spécialisation

Responsabilité nationale :

EPN04 - Ingénierie mécanique et matériaux / Jean-Baptiste DOC

Responsabilité opérationnelle

: Eric BAVU

Niveau CEC d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Niveau CEC de sortie : Sans

niveau spécifique

Mode d'accès à la certification

:

- Formation continue

NSF :

Métiers (ROME) :

Contact national :

EPN04 Ingénierie mécanique et matériaux

2 rue Conté

31.0.47

75003 PARIS 03

01 58 80 84 37

Habsatou DIA

habsatou.dia@lecnam.net

Ces enseignements ont également pour objectif de permettre d'analyser l'origine des sources de bruit dans les bâtiments (aérienne ou vibratoire) et de proposer des solutions d'isolation adaptées, et d'appréhender le cadre normatif relatif à l'acoustique des salles et du bâtiment.

La formation permet de traiter les sujets suivants :

- Calculs basés sur la théorie de l'acoustique statistique
- Approche géométrique et ondulatoire en acoustique des salles.
- Détermination des caractéristiques d'une salle
- Acoustique des salles couplées
- Critères d'appréciation subjective et objective des salles
- Caractérisation acoustique d'une salle
- Matériaux absorbants, résonateurs et panneaux fléchissants
- Transducteurs pour la sonorisation, rayonnement
- Réseaux de sources électroacoustiques
- Haut-parleurs électrodynamiques et électrostatiques, courbes de réponses
- Acoustique du bâtiment et réglementation • Isolement et absorption acoustiques
- Transparence acoustique, fréquence critique et loi de masse
- Matériaux utilisés pour l'isolement acoustique : amortissement et résonance
- Méthodes de diagnostic et de traitement des bruits en milieu industriel
- Rayonnement des structures et transparence acoustique pour l'isolement des bâtiments
- Réduction de bruit à la source
- Sources sonores
- silencieux résonateurs et guides d'ondes • Acoustique de l'environnement • Mesures en laboratoire, sur site • Normalisation et réglementation

La formation est proposée en formation à distance (FOAD) au niveau national.

Acquérez des connaissances théoriques et méthodologiques essentielles pour travailler en bureau d'étude. Explorez les différentes problématiques liées à l'acoustique des salles et du bâtiment, et développez des compétences nécessaires pour réaliser des calculs, établir des diagnostics et proposer des solutions relatives aux caractéristiques acoustiques d'un espace, tout en comprenant les grands principes des mécanismes de perception sonore, de l'effet du bruit sur l'homme et des normes régissant l'acoustique des salles et du bâtiment.

Compétences

- Appréhender les phénomènes relatifs au rayonnement de source acoustique dans des environnements clos.
- Réaliser des calculs basés sur une théorie statistique pour traiter des problèmes d'acoustique des salles.
- Établir un diagnostic et proposer des solutions relatives aux caractéristiques acoustiques d'une salle (temps de réverbération, isolation, niveaux sonores).
- Appréhender les mécanismes de perception sonore et l'effet du bruit sur l'homme dans un cadre normatif.
- Analyser l'origine des sources de bruits dans le bâtiment (aérienne ou vibratoire) et apporter des solutions d'isolation adaptées.
- Appréhender le cadre normatif relatif à l'acoustique des salles et du bâtiment.

Enseignements

12 ECTS

Acoustique des salles et sonorisation

ACC110

6 ECTS

Acoustique du bâtiment et réglementation

ACC111

6 ECTS